

Dans ce numéro

LE PRESIDENT

Léon LYON-CAEN :

Racisme et fascisme sont inséparable (p. 5)

Léon HOVNANIAN

Député de la Seine :

Pour un Comité National de Résistance au Fascisme. (p. 4)

Madeleine MARZIN

Député de Paris :

Malgré nos divergences... (p. 4)

André SAUGER

Malaise au Parlement

(p. 4)

Un entretien avec

Albert MEMMI

(p. 7)

Le Sénateur

Henry TORRES

La France acquitte Schwartzbard.

(p. 8)

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

Face à l'aggravation des menées antisémites, racistes et antirépublicaines

L'heure de l'union

CES périls, dont nous dénonçons depuis de longs mois la montée, voici brusquement qu'ils se précipitent, qu'ils éclatent, et d'innombrables citoyens, dans tous les milieux, s'en émeuvent. Le complot antirépublicain s'éclaire. La haine antisémite et raciste déferle dans la presse et dans la rue, gagnant parfois ceux-là mêmes qui ont pour mission de s'y opposer. Et chacun voit mieux aujourd'hui comment ces phénomènes funestes s'articulent sur le drame al-

gérien, sur la guerre, qui nourrit le fascisme comme celui-ci nourrit à son tour les passions aveugles et meurtrières.

Notre peuple interprète sagement ces symptômes : il a payé assez cher pour cela. Son expérience en la matière, il pourrait, en quelques mots, la résumer ainsi « Quand les commandos fascistes crient mort aux juifs ! c'est mort à la République ! mort à la France ! qu'il faut entendre ; quand le racisme et l'antisémitisme augmentent, c'est la sécurité

libertés démocratiques ; ils comptent enfin, et surtout, sur la division des républicains.

LA division c'est, face au danger, la paralysie des forces vives qui peuvent sauvegarder la République et son idéal. L'union, c'est le réflexe vital, le seul possible, le seul décisif. De cela également, notre peuple a fait l'expérience.

Aussi notre Mouvement peut-il affirmer plus que jamais qu'il sert hautement la cause antiraciste et républicaine en œuvrant à l'union de tous ceux qui s'en réclament. Le président Lyon-Caen le soulignait récemment encore, en notre nom, à un débat de la Ligue des Droits de

l'Homme, indiquant que le M.R.A.P. adhérerait d'enthousiasme à tout comité d'union antifasciste dont la création serait envisagée. Quant au combat plus particulier qui est le nôtre — le combat contre le racisme et l'antisémitisme — quel démocrate, quel homme de cœur refuserait aujourd'hui la main fraternelle que nous lui tendons, pour en assurer le succès ? Un front uni des antiracistes, partie intégrante d'un front uni des républicains, n'est-ce pas l'objectif impérieux que les circonstances imposent ?

Car demain il sera trop tard : le mal, en se développant accroît ses forces, et c'est maintenant qu'il faut l'arrêter.

L'heure est à l'union.

Albert LEVY.



Le 11 mars, les étudiants parisiens ont donné l'exemple de l'union. A l'appel des associations les plus diverses, ils ont manifesté puissamment au Quartier Latin, pour protester contre les menées fascistes. (Voir notre compte rendu en page 5).

A Miami et à Nashville (U.S.A.)

EXPLOSIONS

DE HAINE CONTRE LES JUIFS ET LES NOIRS

(D'un correspondant particulier)

New-York, 20 mars.

Presque à la même heure, dans la nuit du 16 au 17 mars, deux explosions se sont produites, à la synagogue de Beth-El, à Miami (Floride) et au Centre communautaire israélite de Nashville (Tennessee), dans le sud des Etats-Unis.

A Miami, douze détonateurs de dynamite avaient été placés contre le mur de l'école juive adjacente à la synagogue. La déflagration fut entendue à plusieurs kilomètres à la ronde. On évalue les dégâts à plus de 30.000 dollars. A Nashville, les destructions sont un peu moins importantes.

Ces attentats ont causé une vive émotion, d'autant plus qu'aucun doute n'est possible sur leur origine : ils sont le fait des racistes, opposés aux juifs et aux noirs, qui n'ont d'ailleurs pas craint de faire connaître à l'avance leurs projets criminels.

Les racistes à l'œuvre

A la rentrée de septembre 1957, à Nashville, l'intégration scolaire a été appliquée et, pour la première fois, les élèves blancs et noirs ont été admis ensemble à l'école. C'est alors que le raciste bien connu John Kasper est entré en scène. Il fit des « conférences » et distribua des tracts intitulés « Les juifs marxistes appellent les noirs à la révolte » ou « Les juifs de New-York excitent au conflit racial ».

(Suite page 2)



Les racistes (de Nashville) ont passé par là...

Sous le signe de l'égalité et de l'estime réciproque

Orient et Occident

apprennent à se connaître

DU 17 au 27 février, vingt-et-une personnalités, hautement compétentes dans les divers domaines de l'éducation, de la science et de la culture, se sont réunies à Paris, à l'U.N.E.S.C.O., pour examiner le problème des re-

tacts (commerce romain vers l'Inde, voyage de Marco Polo...) les relations économiques et culturelles entre l'Asie et l'Occident se sont longtemps heurtées à un obstacle géographique : les montagnes de l'Asie Centrale. Le contact



Se mieux comprendre, s'aimer...

lations culturelles entre l'Occident et l'Orient.

Malgré de nombreux con-

entre le monde occidental et les cultures de l'Asie n'a été définitivement établi que lorsque les navigateurs européens, cherchant un accès vers les pays producteurs d'épices, ce qui les amenait à contourner le monde arabe, abordèrent sur les côtes de l'Inde, puis sur les rivages du Pacifique.

Le heurt de l'Occident à ces anciennes cultures, l'assimilation forcée d'éléments importants de la civilisation occidentale par les peuples d'Asie, sous la domination coloniale, et leurs efforts pour s'en libérer, en se référant d'ailleurs aux principes de la Révolution de 1789 et même d'Octobre 1917 pour certains, constituent l'un des phénomènes les plus importants du monde moderne.

Le fait que ces contacts culturels aient surtout comporté jusqu'à présent l'acheminement des idées et des connaissances scientifiques ou techniques de l'Occident vers l'Orient a engendré une conséquence que les hommes,

(Suite page 3)

Jacques KATAN

à...

ATHENES

● LASKARIS PAPANAU, sous l'occupation allemande, avait livré aux nazis de nombreux juifs, dont il s'était approprié les biens. Condamné à mort par contumace, on vient de le retrouver dans une petite ville d'Allemagne occidentale, où il recevait une pension comme « victime du nazisme ».

BERNE

● LA POLICE HELVETIQUE avait passé un accord avec la police hitlérienne, s'engageant à lui signaler l'identité de tous les juifs allemands passant en Suisse : c'est ce que révèle un rapport établi par le professeur Ludwig, ancien conseiller d'Etat.

BONN

● SUR 600 OFFICIERS supérieurs de la Wehrmacht qui avaient posé leur candidature pour des postes dans la nouvelle armée allemande, 53 seulement ont été écartés.

COLOGNE

● POUR PROTESTER contre la nouvelle loi autorisant les anciens nazis à porter les décorations qu'ils ont reçues pendant la guerre, douze juifs, anciens résistants, ont décidé de porter l'étoile jaune.

JOHANNESBOURG

● LE CONGRES NATIONAL AFRICAIN, organisation luttant pour l'égalité des gens de couleur avec les blancs a été mis hors la loi par le gouvernement sud-africain.

95 dirigeants de l'action antiraciste sont poursuivis pour « trahison ».

LONDRES

● « A BAS LES JUIFS ! A bas les rouges ! » C'est avec ces cris que les partisans de Mosley ont manifesté pour protester contre la décision du Conseil municipal de Saint-Pancras de hisser le drapeau rouge sur l'Hôtel de Ville le 1er mai.

MILAN

● UN MANUEL d'enseignement religieux catholique, qui contenait des remarques méprisantes à l'égard des juifs a été retiré des écoles à la suite d'une protestation de l'Union des Communautés Juives d'Italie.

MOSCOU

● PLUSIEURS CONCERTS et représentations théâtrales en yidich ont eu lieu dans la capitale soviétique, ainsi qu'à Léningrad, remportant un vif succès.

NEW-YORK

● LE KU KLUX KLAN a décidé de changer de nom. Il s'appellera désormais : Eglise Nationale Chrétienne.

● LE CONSEIL DES CITOYENS BLANCS diffuse actuellement une brochure où l'on peut lire, selon la plus belle tradition nazie que « la juiverie asiatique-marxiste contrôle le monde entier. »

PRINCETON

● L'ENTREE DU RESTAURANT du club universitaire est interdite aux étudiants juifs. Ceux-ci ont élevé une protestation qui est restée sans effet, le droit étant reconnu aux clubs privés de « filtrer les admissions ».

ROME

● « VIVE LE DUCE ! » Ce cri lancé par des députés d'extrême-droite, lors d'un débat sur le statut des Résistants a provoqué une bagarre à la Chambre italienne.

● UNE COURONNE déposée, à Mantoue, devant une plaque commémorant la déportation de 58 juifs a été incendiée par les fascistes.

16 mars, 27 organisations religieuses, civiques et sociales, parmi lesquelles des organisations juives, avaient signé une déclaration demandant l'application de la loi sur l'intégration dans les écoles. L'attentat contre la synagogue est la réponse des racistes, de même que les menaces de mort adressées au juge fédéral, M. William Miller, qui s'est prononcé contre le maintien de la ségrégation.

« Libérer l'Amérique »

Un dirigeant de l'Anti-Defamation League, M. Perlmutter, a révélé qu'il possédait la preuve que l'attentat de Miami avait été perpétré par le même groupe que celui de Nashville. On a découvert une lettre adressée aux adhérents de ce groupe raciste, indiquant que « des cours seront donnés sur le maniement des bombes et les incendies ». Déjà, en 1951, cinq centres religieux juifs, une église catholique, et plusieurs maisons habitées par des noirs ont été l'objet d'attentats.

Selon certaines informations, le groupe des dynamiteurs racistes serait lié au Ku Klux Klan. Toutefois, le rabbin William Silvermann, de Nashville, a reçu un coup de téléphone d'un homme le menaçant de mort et se disant membre d'une certaine « Union confédérée ». On rapproche ce fait de la découverte récente à New-York d'une organisation intitulée « Confédération Nordique Unifiée », qui possédait des armes, et qui s'était donné pour objectif de « libérer l'Amérique des juifs, des noirs, des Italiens et des Porto-Ricains ».

On ne peut limiter la haine...

Divers journaux ont sévèrement condamné les attentats de Miami et de Nashville. Des associations chrétiennes se sont offertes spontanément à payer une partie des réparations nécessaires.

Une porte-parole du Congrès Juif Américain, à qui l'on demandait si son organisation renoncerait, dans cette situation, à se solidariser avec les noirs, a déclaré :

« La lutte contre l'antisémitisme est inséparable de la lutte contre le racisme. Il n'est pas de raciste anti-noir qui ne soit en même temps un antisémite ».

Quant au rabbin Silvermann, de Nashville, il a lancé aux pouvoirs publics un appel demandant une répression exemplaire.

« On ne peut pas limiter la haine », a-t-il déclaré.

« C'est un fléau aussi virulent que la poliomyélite ou toute autre maladie qui rend les hommes infirmes. La haine rend infirmes l'esprit, la sensibilité, la conscience et l'âme. »

« Ces événements nous rappellent les années où ont précédé la dernière guerre mondiale, quand des chrétiens bien intentionnés n'osaient qu'Hitler ne constituait un problème que pour les juifs. Ce ne sont pas seulement les juifs, mais aussi les libertés et finalement l'Eglise elle-même qui ont souffert de la haine déclenchée par les hitlériens. »

Les Indiens

Le racisme a bien des conséquences néfastes. La revue « Santé du Monde », éditée par l'Organisation Mondiale de la Santé, en souligne un aspect particulièrement cruel, dans un récent article sur les conditions sanitaires des Indiens vivant aux Etats-Unis.

Les Indiens, on le sait, ont été placés dans, des « réserves » et ils subissent toujours, dans leur grande masse, les effets de la ségrégation.

« Les Indiens connaissent aujourd'hui des conditions sanitaires semblables, par de nombreux points à celles de la population générale des Etats-Unis il y a une génération », indique « Santé du Monde », se référant à un rapport du Département de l'Education et de la Prévoyance sociale des Etats-Unis.

« En 1955, peut-on lire encore, la population indienne s'élevait à 472.000 habitants dont 280.000 vivent dans des réserves fédérales. 335.000 Indiens bénéficient des services de santé publique. Quelque 135.000 Indiens appartiennent à des tribus qui ne sont pas sous la juridiction fédérale ou vivent sur des terroirs éloignés où ils ne peuvent recevoir aucune assistance médicale. »

La revue note encore :

« Les problèmes sanitaires les plus importants, parmi les Indiens, sont la tuberculose et les accidents. La mortalité chez les enfants de moins de 5 ans est le double de ce qu'elle est dans le reste des Etats-Unis. Les enfants de moins de 15 ans représentent quelque 40 % de la clientèle des hôpitaux (12 % seulement dans les autres hôpitaux)... Les maux les plus fréquents dont souffrent les petits Indiens sont la tuberculose, la pneumonie et la gastro-entérite. Quant aux troubles oculaires, dus le plus souvent au trachome, ils touchent près des 3/4 des enfants examinés. »

Ne jouez pas avec le feu... !

RECEMMENT un îlot insalubre du 20^e arrondissement de Paris était volontairement incendié par les pompiers eux-mêmes. Au premier abord, on peut trouver originale cette manière de supprimer un pâté de maisons. Cependant l'abondante publicité faite à cette opération la justifie par d'autres raisons : étudier la résistance des immeubles à la combustion, l'efficacité des moyens mis en œuvre pour circonscrire, isoler, maîtriser un foyer d'incendie, etc... Quand on connaît le dévouement et la promptitude avec lesquels le corps des sapeurs-pompiers de Paris fait face aux incendies « ordinaires » et même extraordinaires, on ne voit pas très bien de quoi ce brasier expérimental peut faire la preuve.

Mais les explications que fournissait, en novembre dernier, le directeur de la Protection civile, devant le Conseil municipal de Paris, éclairent mieux — si l'on peut dire — les buts de cet incendie cobaye.

Nous avons le plus beau régiment de pompiers du monde, déclarait ce personnage officiel, auquel nous allons adjoindre des colonnes mobiles de réservistes de 2.000 hommes chacune. Ainsi, nous pourrions encercler un foyer d'incendie d'un périmètre de 8 kilomètres soit la zone de destruction d'une bombe atomique type Hiroshima.

Voilà donc que le grand incendie de Mémilmontant apparaît comme un jeu de « petite guerre ». On a joué avec le feu pour démontrer aux populations qu'on est capable de l'éteindre. Et les rassurer... Il semble même que le seul rôle que puisse assumer la Protection civile, soit précisément de rassurer. Car le débat devant le Conseil municipal de Paris a plutôt démontré le caractère dérisoire de cette protection, souligné par les explications embarrassées, les contradictions en forme d'aveu du directeur de la Protection civile, lui-même.

Les ravages et les destructions qu'une bombe H causerait dans une agglomération comme Paris, anéantiraient avec une grande partie de la population les moyens de défense prévus, aussi bien abris que canalisations d'eau. Et l'incendie généralisé, comme la radio-activité, de toute la zone touchée, provoquerait un affolement général des survivants, dont les pompiers d'élite rescapés ne seraient pas plus à l'abri...

Dans cette « expérience », ce n'est pas aux pompiers de Paris qu'est dévolu le rôle de boutefeux, mais aux apprentis-sorciers qui veulent se rassurer et nous rassurer par leur « protection » puérile, tout en jouant avec le feu des bombes atomiques plus ou moins « désamorçées », des rampes de lancement dont ils « amorent » l'installation, et qui nous brûleront avec eux, si les hommes de bon sens ne leur rappellent que faute de pouvoir arrêter les incendies entre les peuples, il faut les prévenir.

Oncle TOM.

HIER ET AUJOURD'HUI

Une voix monte des fers

« Lorsque Speidel fera son entrée à Fontainebleau, écrivait, en mars 1957, la revue « Der Deutsche Soldat », pour la première fois dans l'histoire de l'Europe, DES DIVISIONS ET BRIGADES FRANÇAISES, allemandes, américaines, britanniques, canadiennes, hollandaises et belges SERONT PLACEES SOUS COMMANDEMENT ALLEMAND. »

Sur les 168 jeunes dont les pères ont été torturés, fusillés ou déportés, et qui ont écrit au Président de la République leur décision de ne pas présenter les armes au général nazi Speidel qui, de 1940 à 1942, exerça un « commandement allemand » en France (se traduisant par les exécutions et les déportations de résistants et de juifs), 17 sont emprisonnés.

Dans la dernière lettre qu'écrivait à sa compagne le père de l'un d'eux, nous lisons : « Je te recommande une dernière fois notre cher petit... Fais-en un homme, un homme qui soit bon, sans haine pour son prochain, un homme qui soit fier de l'être, qui ne courbe pas la tête, un homme qui doit savoir qu'il n'a pas à rougir de son papa et dont son papa ne pourrait avoir à rougir... »

Quoi qu'on puisse penser de la présence de Speidel en France, nul ne peut rester insensible au drame de conscience de ces jeunes. D'éminentes personnalités (MM. J. Pierre-Bloch, Debu-Bridel, J.-M. Domenach, Etiemble, A. Hauriou, P. Jourdain, Paul-Boncour, O. Rosenfeld, J.-P. Sartre, A. Tollet, H. Torrès, H. Ulver, P. Villon, Claude Aveline, Jean Cassou, Edmond Fleg, Léo Hamon, Léon Lyon-Caen, Mmes Yves Farges, Mathilde Péri, J.-R. Bloch, Paul-Langevin, etc.) ont signé un appel contre leur emprisonnement :

« Elevés dans le culte de la mémoire de leur père et dans le respect du sacrifice consenti à la Patrie, glorifié depuis plus de dix ans par toutes les autorités de la Républiques (ces jeunes) ont traduit par leur acte un sentiment qu'ont exprimé par ailleurs toutes les organisations de la Résistance et de nombreuses associations d'anciens combattants » (1). Des manifestations de solidarité de plus en plus nombreuses ont lieu à Paris, dans le Nord, le Pas-de-Calais, le Rhône, la Seine-et-Oise, le Finistère, la Gironde, etc...

Tous les hommes de cœur se doivent de faire entendre leur voix pour arracher ces jeunes patriotes aux prisons d'où leurs pères sont partis en chantant La Marseillaise vers les pelotons d'exécution ou les trains de déportation organisés sous le « commandement allemand » de Speidel !

(1) Les personnes désirant se joindre à cet appel sont priées de se faire connaître à M. Roland Weyl, 158, rue de la Roquette, Paris.

U.R.S.S.

Une mise au point de M^e Blumel

M^e André Blumel, président de la Fédération Sioniste de France, qui s'est rendu l'an dernier en Union Soviétique, et dont nous avons reproduit les impressions, a adressé aux « Cahiers du Cercle Bernard-Lazare » une lettre faisant le point sur la situation des juifs en U.R.S.S.

Critiquant un précédent numéro des « Cahiers » consacré à cette question, M^e Blumel souligne certaines données sans lesquelles « le bilan de l'Union Soviétique » ne saurait être complet, à savoir :

« 1^o La situation des juifs sous le tsarisme en Russie ; (Suite page 3.) »

NOTRE SOUSCRIPTION

DONATEURS

Dainov : 1.000 ; Mme Hassoun-Hoffet : 500 ; Rappoport : 5.000 ; Claude Gandillon : 500 ; Berno : 3.000 ; M. et Mme Rabinovitch : 1.500 ; Atlas : 1.000 ; Zylberberg : 1.000 ; Fechtenbaum : 5.000 ; Fryerman : 1.000 ; Malvé : 1.000 ; Benveniste : 20.000 ; Gorintin : 5.000 ; Taksin : 5.000 ; Veleda : 5.000 ; Schuskin : 5.000 ; Erjetex : 5.000 ; Cherbbaum : 5.000 ; Simon : 10.000 ; Birin : 2.000 ; Steinberg : 1.000 ; Linder : 1.000 ; Gecht : 1.000 ; Marcel Amar : 1.000 ; Schmaus : 500 ; Ernest Kahane : 1.000 ; Broer : 1.000 ; Dr Weill-Warlin : 1.000 ; Dr Hirschman : 1.000 ; Mme Halbwachs Yvonne : 500 ; Riwan : 500 ; Pechman : 1.000 ; Fucks : 1.000 ; Mme Halphen : 5.000 ; Guy Charles : 500 ; Korner : 500 ; Lapidous : 500 ; Koplik : 1.000 ; Katz Charles : 1.000 ; Lobelson : 2.000 ; Voisin : 1.000 ; Rotenstein :

2.000 ; Barrière : 1.000 ; Bernard Lyon-Caen : 500 ; Mme Brauman : 1.000 ; Paturaud : 500 ; Klatzman : 1.000 ; Mme Vve Hubschman : 500 ; Nadd : 1.000 ; Danziger : 1.000 ; Mme Kalle : 2.000 ; Swiatly : 2.000 ; Malowanzyk : 500 ; Jacob : 500 ; Banateanu : 5.000 ; Bréban : 500 ; Della Torre : 500 ; André : 1.500 ; Dr Sidi Edwin : 5.000 ; Maurice : 5.000 ; Dr Georges Fayner : 500 ; Studi : 2.000 ; Dr Gold : 3.000 ; Berenstein : 1.000 ; Blotnik : 1.000 ; Stein : 5.000 ; Strum : 1.000 ; Edna : 5.000 ; Blanche Belfer : 1.000 ; Sachs : 2.000.

SOCIETES

Association des Bessarabiens de France : 10.000 ; Société Radom : 10.000 ; Société Aide Amicale : 20.000 ; Société Sydlovic : 10.000 ; Société Now-Radomsk : 25.000 ; Société Lodz : 20.000 ; Société Amicale prévoyante : 10.000.

Antiracistes, aidez le M.R.A.P. !

U.S.A.

Explosions de haine

(Suite de la page 1)

Sa venue devait coïncider avec le dynamitage d'une école. Il fut d'ailleurs condamné à une légère peine de prison et expulsé de l'Etat de Tennessee. Mais il avait obtenu gain de cause : il avait suffisamment excité les passions pour que la ségrégation scolaire fût maintenue.

Or, trois jours avant l'attentat du

(Suite de la page 2.)

« 2^e La libération de l'Europe occidentale et, notamment, de la France par l'effort gigantesque de guerre soviétique ;

« 3^e L'aide apportée le 29 novembre 1947 à la création de l'Etat d'Israël ;

« 4^e L'envoi d'armes par la Tchécoslovaquie en 1948 ».

A propos de la situation des juifs, M^r Blumel fait ensuite les observations suivantes :

« ...Je lis l'article de Moché Schultzein : « Il se peut qu'un journal juif paraisse encore en Union Soviétique bien que ce soit douteux. »

« Ce n'est pas douteux. Il paraît au moins un journal yiddish au Birobidjan. J'en ai même rapporté un exemplaire à Paris. Je ne discuterai pas de son contenu, dont on m'a dit qu'il était insipide et vide ; mais c'est un journal yiddish !

« Il n'y a plus de théâtre juif au sens exact du mot ; mais il existe toutefois une très petite troupe qui donne des concerts et des récitals en yiddish dans les grandes villes de l'Union Soviétique, spectacles qui sont extrêmement suivis comme me l'a relaté un important diplomate français qui y a assisté, bien que la majorité des jeunes gens qui les suivent avec passion ne connaissent pas le yiddish ; ce qui est une preuve irréfutable de la persistance du sentiment juif en U.R.S.S. »

« J'ajouterais que lorsque je lis dans l'article signé J.G. ou, ce qui est plus grave, dans l'article de Zvi Raanan, qu'il existe un numéris clausus, 2 % à l'Université, précise notamment Zvi Raanan, j'ai le droit de demander quelle est la source de cette information. Je ne me donne pas, vous le savez bien, comme un spécialiste des questions juives en U.R.S.S., un séjour de vingt-deux jours ne m'en confère ni le droit ni la compétence. Mais sur ce point, l'enquête — rapide, il est vrai — que j'ai menée, m'avait permis de conclure sur la foi de renseignements très divers — j'ai même reçu, émanant d'un diplomate qui n'est pas juif, une lettre après mon retour en France — qu'actuellement il n'existe pas ou plus de numéris clausus à l'Université. Est-ce pratiqué à l'armée, ceci est également fortement contesté même par des juifs de l'U.R.S.S. En tout cas, je tiens à affirmer que les autorités soviétiques se défendent avec une énergie indignée de tout numéris clausus ».

En conclusion, M^r Blumel s'élève contre une appréciation de M. Ben Gourion, selon lequel « deux grandes catastrophes se sont abattues sur le judaïsme européen au cours des 27 années qui devaient séparer la fin de la première guerre mondiale de la fin de la deuxième, savoir : 1^o 1/3 du judaïsme européen fut détaché par la force du corps juif par le régime bolchevique, il y a quarante ans ; 2^o presque 2/3 (toujours du judaïsme européen) furent exterminés par les bourreaux nazis pendant la deuxième guerre mondiale ».

Tout en précisant qu'il n'approuve pas en tous points la politique de l'U.R.S.S., M^r Blumel se refuse énergiquement « à condamner la révolution russe comme une catastrophe » et à « placer sur le même plan le massacre de six millions de Juifs et un régime qui... vise à l'émancipation des travailleurs et au progrès scientifique et humain ».

DRAME ALGERIEN

► Graciées

Le Président de la République a gracié, le 13 mars, Djamilia Bouhired et Jacqueline Guerroudj.

« Messieurs, je sais que vous allez me condamner à mort, pourtant je suis innocente, avait affirmé Djamilia Bouhired, en juillet dernier, avant



Djamilia Bouhired

le verdict qui devait la frapper. Pour réclamer contre moi la peine capitale, vous n'avez pu introduire que les déclarations d'une malade, dont vous avez refusé, et pour cause, la contre-expertise psychiatrique, et un rapport établi par la police et les parachutistes, dont vous avez caché l'original jusqu'au dernier jour du procès... »

Quant à Jacqueline Guerroudj, nos lecteurs connaissent son cas par l'article publié dans le dernier numéro de notre journal, où Jacques Madaule évoquait cette institutrice israéliite, née à Rouen, et mariée à un institu-



Jacqueline Guerroudj

teur musulman, condamné avec elle à « avoir la tête tranchée dans l'enceinte de la maison d'arrêt d'Alger ».

Annoncée le 22 mars, la grâce de son mari, Abdelkader Guerroudj n'a pas été confirmée. L'ombre de la guillotine reste suspendue sur lui et sur leur co-inculpé, l'étudiant Abderrahmane Taleb, jugé dans les mêmes conditions que lui.

Ces derniers mois, des milliers d'enseignants, instituteurs, professeurs de lycées et des Facultés, des personnalités de toutes opinions, des simples gens dans toute la France avaient signé des appels, des pétitions en faveur de ces quatre condamnés. Et c'est dans le monde entier que des voix s'élevèrent pour défendre, en particulier, Djamilia Bouhired.

Il faut se féliciter des deux mesu-

res de clémence qui viennent d'intervenir, en souhaitant que la même décision soit prise à l'égard de Taleb, de A. Guerroudj, et de tant d'autres condamnés, frappés dans une ambiance passionnelle, peu favorable au strict exercice de la justice.

► "La question"

La diffusion en quelques semaines de 70.000 exemplaires du livre d'Henri Alleg, « La Question » (dont un nouveau tirage est en cours) témoigne de l'émotion croissante que provoquent dans l'opinion publique certaines méthodes employées en Algérie.

« Cette lecture confirme, hélas ! ce que j'ai pensé en lisant les fragments de l'article (interdit) de Sartre dans l'« Observer », il y a trois jours, écrit à ce sujet le philosophe catholique Gabriel Marcel. Je ne puis que lui donner raison. Hitler a été un précurseur (...). J'estime qu'on se déshonore en gardant le silence en présence de ces horreurs. Les différences d'opinions politiques s'abolissent, elles n'ont plus sur ce plan la moindre importance. Il n'y a plus que ceux qui approuvent ou admettent et ceux qui réprouvent, qui vomissent de dégoût ».

Plus encore que les tortures subies par un accusé, entre autres, ce petit livre éclaire avec une vigueur sans précédent le drame algérien dans son ensemble — cette guerre « imbécile et sans issue », où l'homme perd ses droits et où s'efface le renom et l'avenir de la France.

Car les méthodes, c'est l'évidence, découlent du caractère même du conflit. C'est à ce conflit qu'il faut, d'urgence, mettre fin, par la négociation et la paix.

► Algériens en France

Une journée d'étude sur la situation des travailleurs algériens en France a eu lieu le 2 mars, à l'initiative de l'Amicale générale des travailleurs Algériens (A.G.T.A.). Les représentants de différentes organisations, en particulier les syndicats C.G.T., C.F.T.C. et F.O., ainsi que diverses personnalités ont participé à ces débats, au cours

Erratum

Par suite d'une erreur technique, un certain nombre d'exemplaires de notre dernier numéro ont paru avec la page 2 et la page 3 interverties. Nos lecteurs, nous n'en doutons pas, auront rectifié d'eux-mêmes. Nous les prions de bien vouloir nous excuser.

desquels ont pris notamment la parole : MM. Claude Bourdet, Jean Prunteau, Pierre Cot, le R.P. Ghis, Jean Dresch, Pierre Stribbe, Mmes Andrée Michel et Colette Jeanson. Notre secrétaire général, Charles Palant, est intervenu au nom du M.R.A.P.

Le rapport présenté par l'A.G.T.A. soulignait essentiellement les discriminations et les brimades dont sont victimes les quelque 400.000 Algériens vivant actuellement en France.

Même à égalité de rendement et de travail, les ouvriers algériens sont en général moins payés que leurs camarades d'atelier ou de chantier.

D'innombrables obstacles les empêchent d'améliorer leur qualification et, plus encore, leur salaire.

Les allocations familiales, les prestations de la Sécurité Sociale sont nettement moins élevées pour les travailleurs algériens que pour les travailleurs français, bien que les cotisations versées soient les mêmes.

Dans le domaine de l'habitat, des « marchands de sommeil » sans scrupules profitent du racisme qui, en fermant la plupart des logements et hôtels aux travailleurs algériens, les met à leur merci.

A cela s'ajoutent les discriminations à l'embauche, les retards mis à payer les mandats adressés par les travailleurs en Algérie à leurs familles, dont ils restent longtemps sans nouvelles. Et, quotidiennement, les brimades, les tracasseries de la police, les rafles « au faciès », les perquisitions de jour et de nuit...

Telles sont les conditions douloureuses des travailleurs algériens, aggravées considérablement par la guerre et son cortège de violences, d'insécurité, d'arbitraire.

Les antiracistes se doivent de susciter plus de compréhension, plus de fraternité et de justice à l'égard de ces persécutés.

LE CARNET DE D. L.

DISTINCTIONS

Notre éminent ami le professeur Jacques Hadamard, membre de l'Institut, a reçu la Médaille d'or de la Recherche scientifique, qui lui a été remise par M. Hammadoun Dicko, secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, en même temps qu'au physicien Gaston Dupouy.

Nous exprimons à M. Hadamard les affectueuses félicitations de tous les antiracistes.

PAUL RIVET

Nous avons appris avec une profonde émotion le décès du professeur Paul Rivet, éminent combattant de la cause antiraciste. L'œuvre scientifique de Paul RIVET, consacrée aux vieilles civilisations d'Amérique, est en elle-même une contribution à la compréhension entre les hommes par delà les différences d'origines et de races. Mais c'est en fondant le Musée de l'Homme qu'il devait manifester avec le plus d'éclat sa volonté de mettre la connaissance au service de la fraternité humaine. Ardent républicain, Paul Rivet participa

pendant de longues années à la lutte antiraciste. Il avait été, en 1935, le premier élu du Front Populaire.

Il s'associa à maintes reprises aux campagnes de notre Mouvement, sous l'égide duquel il prit la parole à la télévision, il y a deux ans, à l'occasion de la 8^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Il était membre du jury de Prix de la Fraternité.

Tous les militants du M.R.A.P. apprendront avec une vive douleur le décès, à l'âge de 67 ans, de notre ami A. GUTMAN, membre du Comité d'Action, dont ils connaissaient le dévouement inlassable. Une délégation de notre Mouvement, comprenant A. Lévy, S. Arbitourer, A. Chil et M. Dudkevitch s'est rendue à ses obsèques.

« Droit et Liberté » se joint au M.R.A.P. pour exprimer ses condoléances à la compagnie, aux filles et à toute la famille de notre ami, ainsi qu'à la Société Lodz, dont il était un membre actif.

ORIENT ET OCCIDENT APPRENNENT A SE CONNAITRE

(Suite de la page 1.) favorables à une meilleure compréhension entre les nations orientales et occidentales, se doivent de combattre : l'Asie et l'Afrique n'ont pas été présentées à l'Occident d'une façon suffisamment complète, mais seulement à travers le colonialisme. Dans les pays occidentaux, l'Orient est jusqu'ici l'objet de quelques recherches scientifiques dont les découvertes sont réservées aux savants. Le grand public est uniquement frappé par le caractère exotique des sociétés orientales. Le système colonial a produit une situation telle dans l'esprit de nombreuses personnes que celles-ci sont empoisonnées, même inconsciemment, par la mentalité raciste : elles sont alors conduites à considérer les sciences et les cultures orientales comme secondaires, sinon inexistantes. Dans l'évolution actuelle, le grand public doit repenser les problèmes d'Orient et accepter tout l'apport oriental comme une contribution à la culture universelle, sur un pied d'égalité avec l'apport occidental. Les Occidentaux

devront apprendre que les Orientaux ont, eux-aussi, connu un moment de prépondérance culturelle et militaire.

DE MAGNIFIQUES REALISATIONS

Dès le X^e siècle, le papier introduit de Chine est largement répandu dans le monde musulman. D'importantes bibliothèques existent dans plusieurs villes. Le poète Ibn Hazm, mort en 1064, a donné à l'Europe, avec son « Collier de la Colombe », un véritable code de l'amour courtois, dont on ne saurait nier l'influence sur la poésie des troubadours. L'historien Tabari, mort en 923, compose une monumentale histoire universelle où sont groupés la plupart des textes écrits sur l'histoire ancienne et islamique. Dès lors l'histoire devient pour six siècles le genre littéraire le plus cultivé du monde arabe.

A partir de IX^e siècle tous les gouvernements créent et entretiennent des hôpitaux, remarquables et exceptionnels pour leur temps. Des progrès sont réalisés empiriquement en ophtalmologie,

en obstétrique, en pharmacologie, la « petite circulation » du sang entre le cœur et les poumons est découverte. La médecine d'Avicenne a été enseignée aux occidentaux jusqu'au XVII^e siècle. Dès le début du IX^e siècle, un observatoire est établi à Bagdad. Les observations faites sur l'écliptique, les éclipses, le mouvement des planètes, la mesure d'un degré de la circonférence terrestre, dans l'hypothèse de la rotondité de la terre, sont œuvres d'astronomes arabes. Ce sont les musulmans qui nous ont transmis les chiffres hindous, à numération décimale avec zéro, avec les mêmes mots de « chiffre » et de « zéro ». Le mathématicien Al Khwârizmi, au IX^e siècle, a créé le nom et les premières méthodes de l'algèbre. L'Islam s'est assimilé, au moment de son apogée, du IX^e au XI^e siècle, la philosophie d'Aristote. Et celle-ci, transmise à l'Occident par les Arabes d'Espagne, y est devenue la base de la philosophie scolastique.

Comme l'a déclaré, au cours de la conférence générale de l'U.N.E.S.C.O. M. Ammoun,

ministre plénipotentiaire du Liban :

« Nous participons à tout l'éclat et la gloire de la civilisation et de la culture arabes projetées depuis le désert jusqu'aux Pyrénées dans de magnifiques réalisations d'art et de science ».

L'avance technique de l'Occident dans une période donnée et le besoin de justifier son impérialisme, explique le sentiment de supériorité ressenti à l'égard de l'Orient. Le moment est venu de procéder à un changement dans l'attitude spirituelle qui préside aux relations entre ces deux parties du monde.

« Il faut, a déclaré l'Académicien soviétique Zhukov, ouvrir un chemin à l'idée de l'égalité des cultures et il faut liquider dans la conscience des hommes les dernières séquelles du colonialisme. »

Les membres de la conférence de l'U.N.E.S.C.O., qui appartiennent à 21 nations différentes ont apporté des exemples montrant les efforts déjà entrepris en vue d'une meilleure compréhension entre l'Orient et l'Occident. En voici quelques-uns :

Le premier volume de Sha-

kespeare jamais traduit en langue arabe paraît au Caire. La première traduction directe de l'arabe en polonais des Mille et une Nuits sera mise en vente sous peu à Varsovie. L'Inde, la Chine, l'Espagne et les Etats-Unis ont fait l'objet d'émissions radiophoniques spéciales réalisées à l'intention du public japonais. Cette année, dans 25 écoles britanniques, plus de 2.400 heures de cours seront consacrées aux problèmes de l'Orient. En Union Soviétique, 21 millions d'exemplaires d'ouvrages traduits du chinois sont sortis des presses, de même que 8 millions et demi de livres indiens, 3 millions et demi d'ouvrages arabes et un million traduits du persan.

La voie est ouverte vers une meilleure compréhension entre des peuples qui séparaient des siècles d'ignorance, de calomnies, de haines aveugles. Les éducateurs, les hommes de culture, les antiracistes en général ont encore beaucoup à faire pour débayer cette voie, au bout de laquelle l'humanité se retrouvera, enfin, une et indivisible.

MALAISE AU PALAIS - BOURBON

Il est un fait qui — je crois — ne peut être contesté par personne. L'atmosphère de l'Assemblée Nationale devient chaque jour de plus en plus irrespirable. Dès que l'on pénètre au Palais-Bourbon on éprouve, depuis quelque temps, un malaise que rien ne parvient à dissiper. D'où vient ce trouble, cette angoisse? La réponse à cette question ne saurait faire de doute. Malaise, trouble, angoisse

André SAUGER

naissance de ce climat fasciste en lequel vivent, s'agitent, pérorent certains éléments de droite qui siègent à l'Assemblée.

Ils nous rappellent ceux-là par leurs agissements, leurs dévanciers de 1934 et aussi la horde de ceux qui parlaient de Révolution nationale au temps de l'Etat dit Français. L'hitlérisme n'est pas mort.

Les néo-nazis tiennent les mêmes propos racistes et antisémites que leurs prédécesseurs. Dides, c'est Doriot; Tixier-Vignancour, c'est lui-même! Le Pen, c'est Philippe Henriot. On les sent rêvant de faire brûler le Palais-Bourbon, et

de faire porter aux « Juifs » quelque insigne jaunâtre. Ils ne cachent d'ailleurs pas leurs sentiments. Ils glorifient publiquement les exploits de ceux qui, comme arguments, usent de la bastonnade. Le thème de leurs discours n'est rien d'autre que le slogan doriotiste: « France, réveille-toi » qu'ils agrémentent de violences ubuesques d'une rare bassesse intellectuelle. Ils s'en prennent à tout: à nos libertés républicaines, à la démocratie comme au reste. Tous sont l'objet de leurs venimeuses attaques. Ils n'épargnent pas plus le général de Gaulle parce qu'il a été résistant, que M. Pinay qui ne l'a pas été. Ils mément comme ils disent « leur combat ».

Leur haine toutefois atteint son paroxysme quand il s'agit de juifs. Ils n'ont plus alors de retenue. Ils vont jusqu'à s'en prendre à leur visage physique, jusqu'à les accuser des pires méfaits. Ils déversent sur eux les calomnies les plus viles. (M. Pierre Mendès-France et M. Daniel Mayer en savent quelque chose). Leurs insinuations sont autant de mensonges. Et ils vont ainsi à longueur de journées diffamant les uns, salissant les autres, et tirant des immondices qu'ils répandent autour d'eux un spectacle affreux et répugnant.

On est stupéfait de leur sottise et l'on ritait volontiers de leurs burlesques divagations, s'ils ne trouvaient pas parmi leurs collègues



Tixier-Vignancour et Dides

une certaine audience. Il en est beaucoup qui les écoutent sans impatience. Ne serait-ce pas parce que racisme et antisémitisme flat-

tent en eux on ne sait quelle passion mal contenue? Il en était déjà ainsi en 1934.

Le grave est que ceux qui exercent le pouvoir dépendent de ces tristes sires. Ils ont besoin de leurs suffrages dans les scrutins difficiles. Aussi tous ces Ubu-enchâinés font-ils preuve à leur égard de la plus coupable des complaisances. Ils les louent, les flattent, les applaudissent. Ils vont, pour ne pas leur déplaire, jusqu'à se faire les complices des atrocités commises au delà de la Méditerranée; jusqu'à s'en prendre à la liberté de la presse et cela avec d'autant plus d'empressement quand le directeur d'un journal ou d'un hebdomadaire est israélite.

Et dans le même temps, ils laissent une poignée de policiers trompés par quelques meneurs factieux crier devant les grilles du Palais-Bourbon « Mort aux juifs... » A la Seine, les députés.

Tout cela, bien entendu, au nom de l'Union. Au nom d'une union d'où sont exclus communistes, socialistes, israélites, radicaux, méridistes, francs-maçons, chrétiens progressistes et tous ceux qui sont attachés au régime parlementaire et qui portent en eux l'amour de la République.

Le Président Léon LYON-CAEN: "RACISME ET FASCISME SONT INSEPARABLES"

La section du 7^e arrondissement de la Ligue des Droits de l'Homme organisait, le 13 mars, un débat sur le thème: « La Ligue peut-elle redevenir le centre de rassemblement des antifascistes? »

Préside par Mme Seligman, ce débat, parfois animé, exprima l'inquiétude des républicains de toutes tendances devant la montée du péril fasciste, et tous les orateurs s'affirmèrent, chaleureusement applaudis, la nécessité d'une action commune en dépit de leurs conceptions diverses.

Après M. Daniel Mayer, nouveau président de la Ligue des Droits de l'Homme, on entendit les interventions de MM. Léon Hovnanian et Charles Heru, députés radicaux; Claude Bourdet et Jacques Nantet, leaders de l'Union de la Gauche Socialiste; Jean Schaeffer, secrétaire de la C.G.T.; Renaud, secrétaire du syndicat des employés de la C.G.T.-F.O.; Pierre Cot, député progressiste; Chvuillères, dirigeant de la Fédération de la Seine du Parti Communiste Français; M^r André Boisserie; André Hauriou, ancien sénateur socialiste; Maurice Lacroix, de la Jeune République; Bernard Lecache, président de la L.C.A.; Léon Lyon-Caen, président du M. R.A.P.

Au nom de notre Mouvement, le président Lyon-Caen fit la déclaration suivante:

« Le M.R.A.P., que fait l'honneur de représenter ici comme président, rassemble des hommes de toutes opinions politiques, philosophiques et religieuses, attachés avant tout à la fraternité humaine. Depuis dix ans, il mène le combat pour la tolérance, l'égalité entre les hommes et la fraternité entre les peuples, par delà les divergences d'ordre ethnique et confessionnel qui peuvent les séparer. Sa lutte, à caractère apolitique, vise toutes les formes, avouées ou camouflées, de racisme, antisémitisme, contre les juifs, contre les noirs, contre les musulmans, etc... »

« En même temps, et par là-même, il est essentiellement antifasciste: car racisme et fascisme sont étroitement solidaires, au point d'être inséparables. L'un, en tous cas, mène à l'autre. »

« C'est vous dire combien le M. R.A.P. est, par ses objectifs et son action, proche de la Ligue des Droits de l'Homme. Je n'en veux pour preuve que le précieux et constant appui que nous avons toujours trouvé auprès d'elle et le concours que son remarquable président, Emile Kahn, par l'élevation et la chaleur de son éloquence, n'a cessé d'apporter à toutes les manifestations de notre activité. »

« C'est vous dire aussi que le M. R.A.P. ne veut pas donner une adhésion totale à toute initiative tendant à recroquer et à faire coopérer tous les citoyens ou organisations antifascistes. »

« Il est certain que, pour dresser un barrage efficace contre la montée croissante du fascisme à laquelle nous assistons, contre la dégradation, chaque jour plus grave des libertés publiques fondamentales (libertés de la presse, d'opinion, de réunion), l'union des forces antifascistes s'impose. Le combat en ordre dispersé reste sans effet. »

« La Ligue des Droits de l'Homme pourrait être l'organe susceptible de réaliser ce rassemblement nécessaire, face à l'apathie de l'opinion et à la carence des pouvoirs publics. Car elle n'est pas un groupement de partisans, invidés à tel ou tel parti politique. Elle se tient en dehors et au-dessus des coteries. A ce titre, elle nous apparaît comme hautement qualifiée pour constituer et organiser un Comité de Défense des Libertés réunissant sans exclusive les individus et collectivités désireux de faire rétablir la légalité républicaine et garantir toutes les libertés, et ac-

ceptant les positions prises par le Comité central de la Ligue. Une étroite solidarité, en resserrant leur cohésion dans l'action, ne pourra que leur donner une puissance accrue pour la défense et le triomphe de leurs aspirations communes. »

« Un grand nombre de membres du M.R.A.P. sont, comme moi-même, membres de la Ligue. Je ne doute pas que le M.R.A.P. lui-même adhèrera de grand cœur à tout Comité dont la création serait envisagée. »

M. Daniel Mayer tira les conclusions de cette passionnante soirée, qui avait été en elle-même une éclatante manifestation d'union, et qui, nous l'espérons vivement, ne restera pas sans lendemain.

L'action du M.R.A.P.

Au lendemain de la manifestation factieuse du 13 mars devant le Palais-Bourbon, le M.R.A.P. a rendu publique la déclaration suivante:

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) a pris connaissance avec une vive émotion des conditions dans lesquelles s'est déroulée, devant l'Assemblée Nationale, la manifestation de la police parisienne, le jeudi 13 mars.

A une heure où s'accroît de façon inquiétante l'agitation des groupes factieux, il est scandaleux que des mots d'ordre antiparlementaires et antisémites puissent être lancés en plein Paris par certains fonctionnaires qui ont précisément pour mission de faire respecter l'ordre républicain.

Certain d'exprimer la protestation de tous les antifascistes, le M.R.A.P. espère que seront prises d'urgence les sanctions exemplaires qui s'imposent et toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde des institutions démocratiques.

Il appelle tous les antifascistes, tous les républicains, surmontant leurs divergences, à s'unir pour faire triompher la République et l'idéal républicain.

Le Bureau National du M.R.A.P. D'autre part, exprimant la protestation des antifascistes devant les actualités menées antiparlementaires, le M.R.A.P. a édité une affiche intitulée: « A BAS L'ANTISEMITISME ! A BAS LE RACISME ! » qui est d'ores et déjà apposée à Paris et en province.

Une série de réunions et meetings sont en préparation à Paris et en province. Tous les antifascistes qui souhaitent contribuer à leur succès sont invités à prendre contact avec les comités locaux du M.R.A.P., ou avec le Bureau National, 15, faubourg Montmartre, Paris (9^e).

Les revoilà!...

L'EXPLOSION qui s'est produite au Palais-Bourbon dans la nuit du 5 au 6 février, commémorant les événements de 1934, a été un signal, ou au moins un encouragement pour les éléments factieux.

Depuis, les manifestations antirépublicaines, les violences, les menées antisémites et racistes ne cessent de s'aggraver. Les pouvoirs publics laissent faire, et même parfois cédant aux exigences toujours plus vives de l'extrême-droite, favorisent par leur attitude cette agitation néfaste. C'est sous les applaudissements de la pègre fasciste que sont pratiquées, par exemple, les saisies de journaux, les interdictions de réunions, la destruction du plomb de la brochure de J.-P. Sartre... Le bilan de ces dernières semaines

De Toulouse à Enghien

Déjà, en décembre, des « ultras » avaient enlevé, à Nancy, M. Georges Sufferit, rédacteur en chef de *Témoignage Chrétien*, venu dans cette ville tenir une conférence en faveur de la paix en Algérie.

A Toulouse, une tentative semblable, dirigée contre M. Le Brun, secrétaire de la C.G.T., a échoué, quelques jours après l'attaque perpétrée contre une réunion où devait parler M. Edgar Faure, assisté du député M.R.P. Alfred Coste-Floret. L'ancien président du Conseil, qui fut assailli par les perturbateurs, tandis qu'étaient lancées des grenades fumigènes et que le feu était mis aux rideaux de la salle, devait écrire ensuite: « Cet incident ne re-

juifs! Mort aux fellagha! qui quelque 2.000 policiers ont assiégé pendant près de trois heures l'Assemblée Nationale.

Le Pen et Demarquet les excitant, quelbuns des manifestants tentèrent même de pénétrer dans l'enceinte du Palais-Bourbon. Plusieurs journaux ont relevé l'appel lancé par Le Pen au cours d'un meeting improvisé: « Venez, moi je vais vous faire entrer à la Chambre... Venez tous!... »

Paris-Presses lui donna un compte rendu détaillé de la manifestation notée les cris adressés aux députés par certains policiers: « Rigolez! On finira bien par vous la casser, à vous aussi! »

« Ouvrez la porte, si vous n'êtes pas des démentés! Vous vous plaignez, hein! »

« Nous reviendrons leur botter le derrière et L... le feu à la baraque! On comprend la vive réaction des députés de toute la gauche qui accueillirent le ministre de l'Intérieur aux cris répétés de « Démission! » et s'opposèrent violemment à Dides qui voulait reprendre la parole pour justifier les factieux.

Mais les sanctions indispensables ne sont pas encore prises: ni les inspireurs de la manifestation, ni les chefs des groupes antirépublicains n'ont été inquiétés.

...et dans le 7^e secteur de Paris



Leurs arguments (les fascistes à la réunion du candidat radical dans le 18^e)

est particulièrement significatif, et c'est à juste titre que les républicains s'inquiètent, s'indignent et se regroupent.

Au Quartier Latin : matriques, incendies

Fin février, les nerfs de « Jeune Nation », les commandos de Biaggi et de Le Pen se sont livrés à une sanglante agression contre les participants d'un meeting anticolonialiste, qui se tenait salle des Horticulteurs. Avec des gourdin et des planches hérissées de clous, ils blessèrent plusieurs étudiants, s'acharnant surtout sur les noirs. Tous les témoins ont signalé la scandaleuse passivité de la police.

Le lendemain, nouvelle manifestation dirigée par Le Pen. Les policiers précipitent la bande de 200 fascistes qui défilent sur le boulevard St-Michel, se rendent dans la cour de la Sorbonne, où Le Pen déclare: « Nous sommes en guerre. Faisons la guerre à Paris ». Passant aux actes, les jeunes voyous se précipitent vers la librairie des Editeurs Français Réunis, rue Racine, défoncent la vitrine, pillent et incendient les livres.

Le samedi suivant, M. Hovnanian, député, échappait de justesse à une agression. A Toulouse également, à l'issue d'une conférence.

A Lyon, le 13 mars, c'est armé de matriques et de grenades lacrymogènes que des hommes de main des mouvements dits « nationaux » ont attaqué une réunion de l'organisation Pax Christi, où le professeur Gilbert Blardonne, de la faculté catholique, devait parler sur le thème: « Chances de guerre, chances de paix ».

A Metz, le 22 mars, s'en prenant encore à une conférence de M. Sufferit, les éléments fascistes ont pu obtenir sa suspension, à la suite de l'intervention de la police.

Ils ne sont pas parvenus à leurs fins, pourtant, lors des agressions lancées à Enghien contre une réunion où parlaient MM. Heru, Hovnanian, Barrat et Max Pol-Fouchet, et contre une conférence de l'Union des Jeunes Communistes, qui se tenait à Paris, à la Maison de la Pensée Française, où les nerfs de « Jeune Nation » ont lancé un engin explosif.

Les cris de « Mort aux Juifs » devant le Palais-Bourbon...

La manifestation du 13 mars devant le Palais-Bourbon montre l'ampleur du complot antirépublicain et la pénétration dans certains milieux policiers de l'influence fasciste. D'abord manifestation revendicative, organisée par les syndicats, elle a rapidement dégénéré, et c'est aux cris de Dides au pouvoir! Vivre Rigéard! Les députés à la Seine! Mort aux

La leçon des étudiants

DEPUIS le vendredi, à la sortie des cours, aux portes de la Sorbonne, dans les grandes écoles, les tracts étaient distribués. Ils appelaient les étudiants du Quartier Latin à manifester le mardi 11 mars contre la poussée du fascisme et les atteintes aux libertés démocratiques. Au bas de la feuille, on pouvait lire les noms des organisations signataires: l'Union de la Gauche Socialiste, les Etudiants M.R.P., radicaux, socialistes, communistes, les divers associations d'étudiants d'Outre-Mer, l'Union des Etudiants Juifs, etc... Car les hommes de main de Le Pen, Biaggi et leurs acolytes ne font pas de distinctions dans leurs attaques contre les diffuseurs de journaux étudiants républicains. « Témoignage Chrétien » n'est pas épargné; ni « Paraboles », organe des étudiants catholiques, dont un vendeur fut même l'autre jour de déguerpier, l'un des fascistes ayant tu le titre: « Le Dialogue avec les communistes est-il possible? ». Et lorsque ces messieurs, le 21 février, brûlant à la Fac de Droit les urnes des élections de la Mutuelle, il devient clair que c'est sur tout le Quartier Latin que les fascistes veulent faire régner leur loi.

« Je suis fier de ne pas être étudiant » s'écrie l'un d'eux lors d'une agression...

Face à cela, face à leurs matriques, planches cloutées, chaînes de vélos, aux blousons de cuir et bérets de paras, face aux slogans racistes et antisémites, c'est tout ce que le Quartier Latin comptait de démocrates qui a manifesté le mardi 11.

Pourtant, jusqu'à 18 h. 30, on remarquait surtout le déploiement des forces de police, les sinistres camions bleus et les casques aux ceinturons des policiers. A vrai dire, en divers points du quartier, place Maubert, rue d'Ulm, rue Champollin, etc., des étudiants se rassemblaient de plus discrètement possible, dont certains portaient sous le bras des paquets rectangulaires. Sous la neige, ils ont tranquillement attendu l'heure qui leur avait été fixée. De telle sorte qu'à 18 h. 15, lorsque, près des grilles du Luxembourg, les mots d'ordre commencèrent à être scandés, on les vit arriver de toutes les rues avoisinantes, sortir des cafés, de partout, déployer les banderoles. Et en un instant, comme s'ils avaient jailli du pavé, le Bouli Mich' fut couvert d'un trottoir à l'autre et les pancartes fleurirent: « Halte au fascisme », « Liberté de la presse ». Le premier rang était déjà bien engagé dans le boulevard que les groupes affluaient encore à l'arrière. La circulation, très dense à cette heure, était totalement interrompue. « Le fascisme ne passera pas. Des milliers de voix scandaient les mêmes mots, étudiants de toutes races, de toutes tendances. S'ajoutaient aussi ceux qui, des trottoirs, se joignaient à eux spontanément.

Surpris par la soudaineté du rassemblement les policiers ne purent établir de cordon ou la hauteur du boulevard St-Germain, en même temps qu'ils attaquaient les manifestants par l'arrière vers la rue des Ecoles. Pour les étudiants, il s'agissait de tenir le pavé le plus longtemps possible et un heurt brutal ne l'aurait pas permis. Aussi devant le barrage policier, le cortège se laissait-il disloquer en plusieurs groupes qui se reformaient ensuite dans les rues voisines.

Ce qui n'a pas empêché les policiers de faire preuve de leur brutalité habituelle.

Quoi qu'il en soit, c'est seulement vers 20 heures que l'ordre de dispersion a été donné. Les fascistes avaient choisi le Quartier Latin pour y faire la loi. Réponse leur a été donnée. Cette réussite doit être un exemple.

LE POINT DE VUE DE DEUX PARLEMENTAIRES

Pour un Comité National de Résistance au fascisme

LES libertés républicaines subissent depuis deux ans des restrictions et des assauts qui exigent la vigilance et le regroupement de tous les républicains sincères.

Ces atteintes à la liberté ont deux origines.

La première, classique et bénigne, est le fait d'un millier d'hommes, répartis dans les grandes villes: bandes fascistes composées pour partie de convaincus congénitaires de la véracité des thèses d'extrême-droite et de la primauté de la force sur le droit, et pour moitié de mercenaires. Ces bandes sont organisées par des partis politiques et payées en partie par les super-profits de la guerre d'Algérie, bénéficiant de la complicité bienveillante du gouvernement.

Si les dirigeants de ces partis croient défendre des thèses maurrassiennes, ceux qui les financent

du gouvernement Guy Mollet et des pressions qui ont été faites sur la presse, la radio et la télévision qui sont passées complètement aux ordres. Ce qui était fait par facilité, pour camoufler une politique erronée (il était tellement plus commode de mentir!) devient insensiblement une méthode de gouvernement.

Ainsi depuis deux ans une intoxication systématique de l'opinion publique a permis d'endorment le pays dans un optimisme mensonger. Le Parlement est baïllonné par intimidation, en assimilant tous ceux qui critiquent l'action néfaste du gouvernement à des traîtres à la patrie.

Quatre journaux sont saisis, Des journalistes de la Télévision sont obligés de se taire et sont suspendus s'ils ont le courage de parler.

J'ai déposé une interpellation sur ces deux problèmes: liberté de réunion et liberté de la presse. Avec la complicité d'une assemblée au courage restreint, cette interpellation a été étouffée.

Devant la carence de l'Assemblée, la volonté délibérée du gouvernement, le pays seul peut faire obstacle à ce danger imminent pour les libertés républicaines. Ou tous ensemble nous saurons dire non, ou nous nous retrouverons demain, baïllonnés, emprisonnés et il nous faudra des années pour récupérer nos libertés et faire respecter les droits de l'homme et du citoyen.

Il faut rapidement créer un Comité national de Résistance au Fascisme. Il faut tous ensemble défendre fidèlement nos réunions.

Il faut tous ensemble protester, manifester dans la rue et même provoquer des grèves générales s'il y a de nouvelles atteintes à la presse.

Si le pays dit non, le Parlement retrouvera du courage et le gouvernement cédera.

Mais le temps nous est mesuré. Il faut agir durant les quelques mois de régime républicain qui nous restent, Année 1958, année de défense républicaine.

Malgré nos divergences...

LA manifestation factieuse du 13 mars 1958 contre l'Assemblée Nationale a réveillé dans la conscience d'un grand nombre de Français le souvenir du 6 février 1934, quand d'autres factieux marchaient sur le Palais-Bourbon, aux cris de: « A bas les voleurs! A bas les méteques! », avec la complicité du Préfet de Police Chiappe.

L'audace croissante des fascistes est une des conséquences de la guerre d'Algérie et de l'état de division des forces démocratiques.

Cette division a permis aux gouvernements successifs, depuis 1956, d'imposer la guerre d'Algérie à une population qui, le 2 janvier 1956, avait clairement exprimé sa volonté de paix; et, depuis, cette volonté n'a fait que grandir. Dès lors, les gouvernements ont utilisé la contrainte à l'égard de cette population et de ceux qui expriment son opposition.

Que les lois, la Constitution républicaines gênent la politique de guerre en Algérie: les gouvernements ne les respectent pas, ou les violent. Que les institutions démocratiques soient une entrave à l'application de cette politique: les gouvernements s'efforcent de les détruire. C'est ainsi qu'ils multi-

Par Madeleine MARZIN Députée de la Seine

plient les tentatives de transformer la représentation nationale en une machine à émettre des vœux pieux; à la révision constitutionnelle, chère à la réaction, est une de ces tentatives. Contre les organisations démocratiques, ces gouvernements multiplient les saisies de journaux et autres moyens d'étouffer leurs voix, d'empêcher leur action. A cet effet, ils laissent le champ libre aux groupements fascistes contre les réunions, les sièges et permanences, les activités des partis et organisations démocratiques, assurant à ces fascistes sinon la complicité, du moins l'appui tacite des forces de police.

On le vit bien le 30 mars 1957, quand les forces de police ne bégèrent ni pied, ni pouce, lorsque les nerfs défilant avec Dides et le général Faure sur les Champs-Élysées, aux cris de: « Fusillez Ben Bella ». Le P.G. hors la loi - Mort aux juifs », attaquèrent les locaux du journal L'Express.

Il est vrai qu'à cette époque le gouvernement Guy Mollet plaçait sous l'autorité de Speidel une partie de l'armée française. Comment les anciens kollabos, les fascistes, les racistes, n'auraient-ils pas célébré à un tel événement à l'hitlérienne. N'avait-il pas suffi qu'ils réclament la guerre jusqu'au bout en Algérie pour que M. Lacoste les range au nombre des « nationaux »?

« Nationaux »? Voyez plutôt ce chevalier de la guerre jusqu'au bout en Algérie, qui s'en fut der-

nièrement à la tête d'un groupe fasciste, manifester à l'Hôtel Matignon, pour exiger de nouveaux Sakiet. C'est M. Alexis Thomas, du Comité France-Allemagne. Il s'efforça, sous l'occupation nazie, de mettre l'Union nationale des Anciens Combattants au service de la collaboration. Et si quelque démocrate pouvait douter de l'étroite liaison entre la politique de force et de guerre en Afrique du Nord et le développement de l'agitation fasciste, qu'il réfléchisse au fait que cet Alexis Thomas, le 6 février criait: « A bas les méteques. »

Pour sa part, le Parti Communiste Français a toujours dénoncé la guerre d'Algérie comme un danger d'infléchissement de la politique française vers le fascisme, vers le racisme. Comment la chasse aux facés organisée quotidiennement dans les quartiers où vivent les travailleurs algériens n'encouragerait-elle pas aussi l'antisémitisme?

Contre la guerre d'Algérie et ses conséquences, contre le danger fasciste, le Parti Communiste Français a multiplié les offres d'action commune aux autres partis de gauche.

L'expérience montre, depuis deux ans, qu'en refusant cette action commune avec le Parti Communiste Français, force démocratique essentielle, les autres partis de gauche vont à l'échec, et ouvrent la voie au fascisme.

L'expérience de 1934, par contre, prouve que l'union des forces démocratiques lui ferme cette voie. C'est pourquoi au lendemain de la manifestation fasciste du 13 mars 1958, le Bureau Politique du Parti Communiste Français a, de nouveau, proposé aux autres partis et organisations démocratiques d'agir ensemble pour l'épuration de la police et de l'armée, la dissolution des groupes factieux, et pour la paix en Algérie.

Nous ne doutons pas que cette proposition, malgré les divergences idéologiques, trouve un écho favorable parmi les démocrates et ceux qui ont le sens des intérêts nationaux. Nous ne doutons pas qu'elle trouvera l'appui de celles et ceux qui, comme nous mêmes, refusent pour la France la honte du racisme, du fascisme.

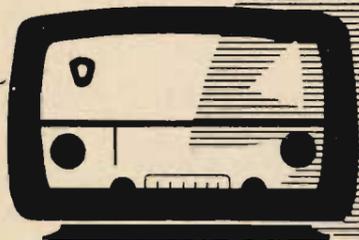
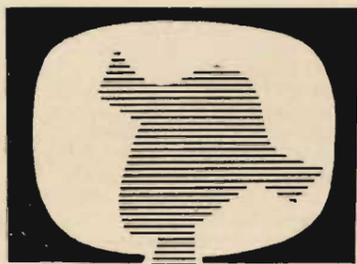
HERAUS!

Ce s'est passé dans un commissariat du 3^e arrondissement. Mme H. vient faire légaliser un certificat pour son fils mineur, qui désire se rendre en Israël. L'inspecteur tarde à lui répondre et, comme pour lui-même, répète plusieurs fois, à haute voix:

— Ah! ce qu'on est... nous les Français... Puis, comme Mme H. lui demandait des explications, il lui montre la porte en criant, comme au bon vieux temps: — Heraus!...

Il a fallu plusieurs démarches à Mme H. pour obtenir le certificat... d'un autre inspecteur. Le premier est sans doute l'un de ceux qui manifestaient l'autre jour devant le Palais-Bourbon aux cris de « mort aux juifs ». En voilà au moins un que l'on peut sanctionner à coup sûr.

CONFORT dans la RÉCEPTION



SCHNEIDER

RADIO - TÉLÉVISION

AUTO-RADIO

C'est encore le meilleur !

LENOIR
PSYCHO
JUB 600



25

RUE LA BOËTIE - PARIS - 8°
(ANGLE MIROMESNIL)

TÉLÉPHONE
ANJOU 42-99

Sur présentation
de cette annonce

Tous
les
disques
avec **20%**
de
réduction



ELECTROPHONES - MAGNETOPHONES
RADIO - TÉLÉVISION

1, rue René Boulanger Paris
(angle de la place de la République)

Ouvert tous les jours sauf le Dimanche,
de 9 h. à 19 h. 30 sans interruption.

AMIS LECTEURS.

pour vos achats des Fêtes de Pâques
donnez la préférence à nos annonceurs



Les
nouveaux
PHILIPS

BI-AMPLI

sont en vente chez :

ODIOVOX

124, AVENUE DU GENERAL-LECLERC - PARIS-14°

Tél.: VAU 53-79 et 58-92

TELEVISION -:- RADIO -:- ELECTROPHONES
DISQUES -:- EQUIPEMENT MENAGER

Très larges facilités de paiement

Prix spéciaux pour les amis du M.R.A.P.

Nous acceptons tous les carnets de bons d'achats.

LES MAGASINS

"Au Muguet"

ROBES - MANTEAUX - TAILLEURS

NOUVEAUTES

vous présentent leurs dernières créations parisiennes
dans leurs nombreuses succursales de Paris et de province

LA SELECTION DANS L'ABONDANCE

DES PRIX SANS CONCURRENCE

Direction et ateliers : 146, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris-9°

Téléphone : TRU. 64-64, 64-65, 64-66

S.B.I.R.

110, rue de l'Ouest - Paris-14°

Téléphone : SEG. 19-79

PAIN AZYME

FARINE DE PAIN AZYME

fabriqués selon la technique la plus moderne

La Société des Boulangers Israélites Réunis vous offre pour les
Fêtes de « Pessach » du PAIN AZYME et de la FARINE DE PAIN
AZYME strictement « kasher » produits sous la haute surveillance
du Rabbin Jacob RUBINSZTEIN et du Grand Rabbin ZAQUM
de Paris

Réclamez partout notre
PAIN AZYME et notre
FARINE DE PAIN AZYME
avec emballage spécial sous
carton, conservant toute leur
saveur

ATTENTION !

Prix spéciaux
pour les communautés
juives de province

HATEZ-VOUS DE PASSER VOS COMMANDES A :

S.B.I.R.

110, rue de l'Ouest - Paris-14°

Téléphone : SEG. 19-79

Office de voyages Lafayette

Licence de Voyage N° 338

SEJOURS EN FRANCE ET A L'ETRANGER
CIRCUITS EN AUTOCAR

TOUS BILLETS : FER - AIR - MER LOCATION THEATRES

78, rue La Fayette VOYAGES ORGANISES PARIS - IX°

Entrée : 18, rue Bleue pour le 10 Anniversaire Tél. : PRO. 96-52

Métro : Cadet de l'indépendance d'Israël TAI. 68-23

En raison des nombreuses demandes, réservez dès maintenant vos places dans les
nouveaux avions « Britannia » et les bateaux « Théodore Hertzl » et « Jérusalem »
ainsi que vos chambres d'hôtel

Entretien avec Albert MEMMI

écrivain antiraciste



EN prenant rendez-vous avec Albert Memmi, j'avais l'intention de l'interviewer par des questions précises que j'avais préparées sur le racisme, le fait colonial, l'intégration, le mariage mixte, etc. Mais au lieu du couple question-réponse, notre entretien prend un tour plus familier.

Dans son bureau où il me reçoit, je retrouve en lui l'étudiant que j'ai connu il y a douze ou treize ans, après mon retour de déportation. Même sérieux — même gravité, pourrai-je dire — sur les problèmes que nous évoquons aujourd'hui et qui déjà nous préoccupaient. Après un échange de souvenirs, la conversation porte naturellement sur son œuvre. L'œuvre d'un écrivain ne traduit-elle pas ses préoccupations, n'indique-t-elle pas un tableau de la condition des hommes qu'il connaît ? Aussi, plutôt que vouloir donner un cadre à sa pensée, laissai-je parler Albert Memmi.

Entre le ghetto et le monde

— Dans « La Statue de sel » (1), me dit-il, j'ai essayé d'évoquer l'univers

d'un jeune juif tunisien, tiraillé entre le ghetto d'où il veut sortir et le monde extérieur qu'il veut gagner. Le ghetto, c'est également le passé, le folklore, le groupe local, et aussi l'Orient d'une manière plus générale. Le monde extérieur, c'est l'Occident et c'est d'abord la France, son université et ses valeurs universelles. Puis la guerre éclate, et après de multiples aventures et de multiples déceptions, il découvre que l'issue occidentale n'était qu'une impasse. Il prend conscience qu'il est un juif, pauvre, et colonisé...

— C'est donc un livre pessimiste ?

— Pas exactement. « La Statue de sel » ne proposait pas de solution. C'était un inventaire, un bilan, effectué à un moment de désespoir d'ailleurs. J'étais alors isolé dans une ville du nord; et le froid et la nostalgie du soleil concrétisèrent en quelque sorte mes deux pôles, d'un côté...

Il sourit...

— Non, laissons de côté cette alchimie intérieure, elle a déjà varié... Mais je tiens à refuser cette qualification de pessimiste, que l'on a souvent accolé à mes livres. Je crois même que dire les choses telles qu'elles sont, c'est déjà aller au devant de la solution. Tenez...

Il me tend une phrase de Sartre sur un petit bout de papier : « La vision lucide de la situation la plus sombre est déjà par elle-même un acte d'optimisme : elle implique, en effet, que cette situation est pensable... que nous pouvons la tenir sous notre regard, donc la dépasser déjà et prendre nos résolutions en face d'elle, même si nos résolutions sont désespérées. »

— D'ailleurs, ajoute-t-il, pessimiste ou pas, c'est ainsi que je conçois mon rôle d'écrivain : dire avec exactitude ce qui est, et le dire aussi bien que possible, bien entendu.

Pas de solution individuelle...

Dans « Agar » (1), son deuxième roman, Albert Memmi, envisage une tentative de solution à ces antagonismes sociaux. Mais c'est une tentative individuelle; c'est le problème du mariage mixte, qu'il aborde par le biais d'une histoire d'amour (Il insiste là-dessus : « C'est d'abord une histoire, un roman »), l'histoire d'un jeune Tunisien qui épouse une jeune Française. On voit le sens de la tentative : le rapprochement des groupes par l'intermédiaire des individus.

— Mais vous concluez par un échec ?

— L'histoire se termine mal, en effet... question esthétique, c'était un roman psychologique, assez classique de forme... mais j'avoue aussi que je crois difficilement à une solution pure-

ment individuelle si les groupes sont en conflit grave. C'est le cas, malheureusement, du contexte franco-nord-africain. Je me souviens d'une lettre ouverte de Claude Roy qui me faisait la même objection...

Je lui fais remarquer la progression de son œuvre, qui, partant de l'analyse autobiographique et psychologique, s'amplifie jusqu'à

Propos recueillis par
Raph. FEIGELSON

l'examen des rapports sociaux, en passant par le couple, qui est un état intermédiaire.

— Oui, c'est exact. De proche en proche, il m'a fallu chercher la solution dans un contexte toujours plus étendu.

Racisme et relations coloniales

Nous en arrivons ainsi à son dernier livre le « Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur » (1). Pourquoi cette formule du Portrait, que l'écrivain semble avoir choisie délibérément, et non un roman ?

— Il me fallait une formule intermédiaire entre le roman et l'essai, qui garde les attraits du roman sans sacrifier la précision et la vérité de l'essai. J'ai essayé, en peignant trait par trait, le portrait du colonisateur, puis celui du colonisé, de les faire naître en quelque sorte sous les yeux même du lecteur. La situation coloniale se trouve en même temps graduellement nouée...

— Vous avez ainsi montré que le racisme en est un des traits les plus révélateurs, « il résume et symbolise la relation fondamentale qui unit colonialiste et colonisé », avez-vous écrit.

— Oui, il me semble que le racisme est une des expressions les plus typiques du comportement colonisateur. Il est tellement... spontané, tellement quotidien, si bien incorporé aux moindres démarches de ce personnage, qu'il le résume, l'exprime et le justifie.

Il reprend devant moi son analyse du racisme colonial, dont il a démonté le mécanisme; c'est assurément un des plus beaux exemples de racisme, si l'on peut parler de beauté... Le privilège du colonisateur appelle une justification, que le colonisateur doit trouver dans un double mouvement : exaltation de soi et rabaissement du colonisé; passage à l'absolu des situations sociales, ce qui interdit tout remède.

— Vous avez également expliqué un certain « racisme » du colonisé ?

— Oui, refusé si complètement, si continuellement, le colonisé ne peut que refuser à son tour. Et le fossé se creuse encore davantage...

Tenez, pour avoir montré ce que la situation coloniale pouvait avoir d'implacable, de conséquences impitoyables, peut-on m'accuser de pessimisme ? Je crois, au contraire, que cela nous dispense de beaucoup d'illusions, qui coûtent

cher (qui continuent à coûter cher) à tout le monde : la seule manière de faire disparaître le racisme colonial n'est pas de faire des reproches, aux uns et aux autres, mais de transformer totalement la relation coloniale... de découvrir de nouvelles relations entre l'ex-colonisateur et l'ex-colonisé...

C'est à peine si j'ose l'interrompre tant il analyse et fouille ces mystifications qui croissent dans la peine et même dans le sang des hommes.

Avant de nous quitter, je lui demande quels sont ses projets. Il se ferme un peu; visiblement il n'aime pas parler de ce qui n'est pas encore achevé. Il murmure vaguement :

— Je travaille.

Je le presse. Enfin il avoue préparer un nouveau roman, et peut être un autre essai.

— Toujours dans le même ordre d'idées ?

Oui; car Albert Memmi est de ceux qui cheminent sur la route de la vérité, de ceux qui recherchent le contact entre les hommes. Sur cette route commune nous nous retrouverons. A bientôt Albert Memmi.

(1) Editions Corrèa.

Le premier numéro de «Domaine yidich»

Le premier numéro de la revue *Domaine Yidich* vient de paraître. L'objet de cette revue est de faire connaître à un public plus large une riche culture à laquelle seuls les juifs de langue yidich avaient accès.

Dans l'avant-propos, son directeur, M. Slové, présente cette langue, cette culture qui, nées dans les ghettos, se sont répandues dans le monde avec les juifs originaires d'Europe orientale que les progromes avaient chassés.

Dès ce premier numéro, des traductions de nouvelles et ex-

traits de romans offrent un aperçu du talent de plusieurs écrivains yidich de grand renom tels que Mendele Moïcher Sforim, Schalom Aleïchem, J.-L. Peretz, David Bergelson, Schalom Asch, Ephraïm Kaganowski, H. Slové. D'autre part, Charles Dobzinski, rédacteur en chef de la revue, après une étude sur la poésie yidich, présente des œuvres de sept poètes : Bialik, Rosenfeld, Leïvik, Markich, Manguer, Schulstein, Vogler, qu'il a lui-même admirablement adaptées.

Un article de Raph Feigelson : « La bataille des manuscrits de la Mer Morte » et des notes sur l'actualité culturelle complètent un sommaire copieux et varié.

Nous saluons la parution de *Domaine yidich*, et nous sommes certains que nos amis liront avec intérêt cette revue qui ouvre des horizons sur un secteur jusqu'ici peu exploré de la culture universelle.

Abonnements, renseignements et spécimens : « *Domaine Yidich* », 14, rue de Paradis, Paris (10^e).

Une nouvelle Affaire Dreyfus (cinématographique)

« Une œuvre cinématographique de premier plan » : c'est ainsi que la presse britannique a caractérisé le film « J'accuse », qui vient de sortir à Londres au cinéma « Empire ».

Ce film dont nous avons parlé dans un récent numéro, retrace en détails l'affaire Dreyfus. Son réalisateur, José Ferrer, qui interprète le rôle du capitaine Dreyfus (après avoir été Van Gogh dans un film projeté récemment en France) a déclaré :

« Nul doute que les puristes pourront trouver des fautes dans cette œuvre. Mais mon but a été d'exposer cette affaire sous une forme simple et claire, de façon que le spectateur moyen puisse d'emblée la comprendre et l'assimiler ».

Les nombreux spectateurs qui se pressent à l'« Empire » témoignent de sa réussite, et les critiques soulignent le tact remarquable avec lequel Ferrer incarne le personnage central. « Cet effroyable drame, écrit le « *Jewish Chronicle* », est démonté avec une grande puissance d'évocation et une totale absence de grandiloquence ».

Les autres rôles sont tenus par Viveca Lindfors (Mme Dreyfus), Emlyn Williams (Emile Zola), Anton Walbrook (Esterhazy), Leo Genn (le général Picquart), Donald Wolfitt (le général Mercier), Peter Illing (Georges Clémenceau)...

Verrons-nous bientôt ce film en France ? Comme nous l'avons indiqué, certains milieux (qui n'ont pas encore admis, sans doute, la réhabilitation d'Alfred Dreyfus) y sont nettement opposés, et exercent une forte pression pour empêcher sa projection, déclarée « inopportune ».

Après l'affaire « Tamango », aurons-nous une nouvelle affaire Dreyfus ?

DROIT ET LIBERTÉ

15, Fg Montmartre - Paris (9^e)
Tél. : PRO. 82-78

Tarif des abonnements

FRANCE ET COLONIES
Un an : 500 francs
PAYS ÉTRANGERS
Un an : 700 francs
ABONNEMENT DE SOUTIEN :
1.000 francs
TARIF SPECIAL
POUR LA BELGIQUE
Cpte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse
envoyer 40 francs et la dernière
bande
Le gérant : Ch. OVEZAREK

Livres reçus

- VERCORS : « Sur ce rivage... » (Ed. Albin Michel).
- Raymond BENICHO : « Ecrits juifs » (Commission Culturelle Juive d'Algérie).
- Marcel EGRETAUD : « Réalité de la nation algérienne » (Ed. sociales).
- Jean FREVILLE : « Inessa Armand » (Ed. sociales).
- Jean FANGEAT : « Mahault » (Ed. Del Duca).
- Mongo BETI : « Mission terminée » (Ed. Corrèa).
- Sylvère ALCANDRE : « Sauvage à Paris » (Ed. La Nef de Paris).
- Jean MOUSNIER : « Journal de la traite des Noirs » (Editions de Paris).
- Michel DROIT : « Pueblo » (Editions Julliard).
- Michel MAZOR : « Le phénomène nazi » (Editions du Centre).
- J.M. MACHOVER : « Dix ans après la chute de Hitler » (Ed. du Centre).
- Joseph KLATZMANN : « Le travail à domicile dans l'industrie parisienne du vêtement » (Librairie Armand Colin).
- Roland COLIN : « Les contes noirs de l'Ouest Africain. Témoins majeurs d'un humanisme » (Présence Africaine).
- Jacques RABEMANANJARA : « Les Boutriers de l'Aurore » (Présence Africaine).
- Mohammed DIB : « Le métier à tisser » (Editions du Seuil).

La France acquitte Schwartzbard

Il y a un peu plus de trente ans, un procès retentissant passionna la France et le monde : le procès de Samuel Schwartzbard.

Le jeune Schwartzbard, dans un geste de colère vengeresse, avait tué à Paris l'ataman Petlioura, qui dirigea entre 1917 et 1920 les forces contre-révolutionnaires ukrainiennes en lutte contre le pouvoir soviétique et qui, instaurant un régime de terreur sous le vocable de « république populaire d'Ukraine », organisa dans ce pays de terribles pogromes contre les juifs.

Ces jours derniers, à la télévision, le sénateur Henry Torrès, qui fut l'avocat de Schwartzbard, a évoqué cette affaire au cours d'une remarquable émission. Nous reproduisons ici, avec son aimable autorisation le récit qu'il en a fait dans son livre « ACCUSÉS HORS SERIE », paru récemment aux éditions Gallimard.

LE 25 mai 1926, au début de l'après-midi, rue Racine, à quelques mètres du boulevard St-Michel, un inconnu sortait d'un restaurant et, allant à sa rencontre, un passant marchait en sens inverse. Le passant devisagea l'inconnu, puis, ayant croisé, se retourna et l'interpella : « Vous êtes Petlioura ? » En même temps, il sortait de sa poche un pistolet. L'inconnu brandit sa canne, en un geste instinctif de défense. Le passant fit feu cinq fois à bout portant ne criant : « Assassin, voilà pour les massacres, voilà pour les pogromes », et épuisant son chargeur, il tira encore deux fois à terre sur l'homme qu'il venait d'abattre.

La victime était l'ancien ataman en chef des armées de la « République Populaire d'Ukraine », Simon Petlioura. Le meurtrier était Samuel Schwartzbard.

Transporté à la Charité, le blessé expira en y arrivant, sans avoir prononcé une parole. Au poste de police où il avait été conduit, le meurtrier entendit un agent qui annonçait au commissaire : « C'est un nommé Simon Petlioura. Il est mort ». Schwartzbard s'écria : « J'ai tué un assassin ».

Né en Russie d'une humble famille, Samuel Schwartzbard, après avoir appris le métier d'horloger, quitta à 20 ans son pays d'origine, terre classique des persecutions antisémites. Il vivait en France quand éclata la guerre de 1914. Il s'engagea, prit part à tous les combats de la Légion, fut grièvement blessé en 1916, et décoré de la Croix de Guerre. Réformé n° 1 en 1917, il retourna en Russie où il resta jusqu'en 1920. Pendant cette période, sous le gouvernement du Directoire, le seul pouvoir effectif était passé aux mains du chef de l'armée. La population juive de l'Ukraine fut persécutée d'une manière atroce, des escadrons de cosaques et des détachements de partisans faisant partout régner la terreur.

L'opinion européenne resta indifférente à ces crimes.

Les plus terribles furent ceux de 1919 à Berditchev, à Jitomir (deux dans un semestre), à Ovroutch, à Proskourov, à Felchtine tous perpétrés sur l'ordre direct des atamans dont Petlioura était le chef suprême.

Schwartzbard vécut ce cauchemar, assistant à plusieurs pogromes où périrent des membres de sa famille. Il regagna Paris en 1920 et ouvrit une petite horlogerie boulevard de Ménilmontant.

Petlioura, né à Poltava, d'un père cocher de fiacre, avait exercé, avant la révolution, la profession de comptable. Membre du parti social démocrate, il n'en était pas moins d'obédience nationaliste. Sans que rien semblât l'y destiner, il fut, dès 1917, à la tête des forces militaires ukrainiennes et devint en décembre 1918 ataman en chef et président du Directoire. Chassé d'Ukraine dans le second semestre de 1920, il vint en 1921 s'installer à Paris.

Quand il apprit vers 1925 que Petlioura était dans la même ville que lui, Schwartzbard se jura de venger ses frères. Il acheta un revolver et se mit à la recherche du fauteur des pogromes de 1919. Après de longs mois de patiente obstination, il le vit entrer seul dans un restaurant de la rue Racine. Il gagna alors en courant le bureau de poste le plus proche et envoya un pneumatique à sa femme pour lui faire part de son dessein. Sans que je l'eusse jamais connu, il me griffonna également quelques lignes pour me confier sa défense.

De toutes ces circonstances caractéristiques de la préméditation, Schwartzbard, faisant face à toutes ses responsabilités, ne dissimula rien.

Modeste, bon, sensible, naïf, toujours naturel, dépourvu de cette emphase vaniteuse propre aux « justiciers », ne prétendant pas s'identifier à la cause qu'il servait, il était simplement un brave homme et un homme brave qui, profondément attaché aux siens, à sa race et à sa religion, eût perdu sa propre estime s'il n'avait infligé au coupable un exemplaire châtiment.

De sa cellule n° 7, division 5, de la Santé, il écrivit à sa femme quelques jours après son arrestation, cette lettre où je le retrouve tout entier : « A Mme Schwartzbard, boulevard de Ménilmontant, Paris.

« Ma chère Anna, « Je voudrais que sur le tombeau de mon père, qui se trouve à Ananiev et sur lequel je n'ai pas eu la possibilité de faire une inscription. L'on taillât les mots suivants : « Isaac, fils de Moïse Schwartzbard, dors en paix, toi, grand âme juive ! Ton fils Schalom a vengé le sang sacré de ton frère Israël et le martyr du peuple d'Israël tout entier.

« Domine-toi ! Ton malheur n'est que jeu d'enfant en comparaison du malheur universel. Sois gaie, amuse-

sident de la commission d'enquête sur les progromes de l'Ukraine, M. Sliosberg, avocat aussi renommé, qui avait présidé le Comité Central de secours aux victimes, et M. Tiomkine, membre de l'Assemblée Constituante sous Kerensky et président de l'Assemblée Ukrainienne.

Leurs trois dépositions composèrent un réquisitoire écrasant contre la mémoire de l'ataman en chef, qui peut se résumer dans la conclusion de M. Tiomkine, dont la voix devint tragique pour lancer cet anathème : « Je ne rends pas responsable le peuple ukrainien. Je jure que Petlioura seul est responsable de toutes les horreurs commises au cours des pogromes ».

D'autre part, un dramatique incident à l'avantage de Schwartzbard éclata à propos de la lecture d'une déposition, à l'instruction, d'un colonel ukrainien, Boutakov, qui, reconnaissant le pogrome de Proskourov, l'avait qualifié d'« œuvre d'inspiration divine ». Après cette parole infâme, illustrant avec éclat les témoignages de MM. Goldstein, Sliosberg et Tiomkine, j'eus le sentiment que le procès était jugé.

Certains jurés avaient peine à dissimuler leur émotion. Je réalisai en quelques secondes que la suite des débats, pour pathétique qu'elle promit

par

Henry TORRÈS

toi, promène-toi et passe ton temps avec nos amis. Je serai content quand tu ne t'ennuieras plus et que tu deviendras calme. Ton Schalom.

L'instruction dura de longs mois, le procès plus de huit jours. Il était présidé par un magistrat dont la rudesse bourrue rayonnait de bonté, le conseiller Flory. La famille de Petlioura, partie civile, était représentée par Campinchi et par Albert Wim. L'accusation avait fait citer 30 témoins, la partie civile 25, la défense plus de 80 : « 80 conférenciers », disait ironiquement Campinchi.

Les débats furent rudes, violents et souvent tumultueux. Je fus parfois interrompu quand je lus les lettres de témoins cités à ma requête et n'ayant pu venir, telle celle du célèbre historien Aulard : « C'est la pitié qui a rendu cruel Schwartzbard. Il faut que le verdict décourage les bourreaux. Historien et disciple de cette révolution française qui a émancipé les juifs, je flétris l'antisémitisme et ses crimes que réprovoque le génie de la France. »

Telle celle de Gémier : « Ce soir, malgré ma bronchite, je suis obligé de jouer Shylock. Dois-je vous dire que ma pensée sera toute avec Schwartzbard ? Avec quelle émotion j'interpellerai Antonio : « Toi et tes amis, vous nous avez bafoués, méprisés, couverts d'opprobre. Pourquoi ? Pourquoi ? Parce que nous sommes Juifs. Quand vous nous blessez, coulez-vous moins rouge, le sang juif ? Non, tout nous est commun, maladies, joies, douleur, espoirs, tout. »

Telle encore cette lettre que, de Sorrente, m'avait adressée Maxime Gorki : « Je ne suis pas partisan de la terreur, mais je ne puis pas refuser à un homme le droit de se défendre. Il me semble qu'un meurtrier peut être commis par peur de voir le passé se renouveler. » Telle celle de Michel Karolyi, ancien président du Conseil de Hongrie : « Les autres Petlioura reposent en pleine sécurité sur leurs lauriers ensanglantés. Quand cela finira-t-il ? C'est à l'Histoire de le dire. »

Telle encore cette lettre de mon fraternel ami, Joseph Kessel : « Quand ce ne serait que pour avoir attiré l'attention du monde civilisé sur l'atroce tradition des pogromes — et cela ne se pouvait faire, qu'à Paris, le point de résonance le plus sensible, le plus vibrant de l'univers — Schwartzbard devait faire ce qu'il a fait. Et c'est pourquoi, quel que soit le sort que le jury lui réservera, je lui demanderai à la fin des débats de me faire l'honneur de lui serrer la main. »

Telle enfin celle de Séverine : « Jamais geste ne m'apparut plus désintéressé, inspiré davantage par un sentiment de justice », et celle de la comtesse Anna de Noailles : « Nous sommes en France au pays de Corneille où l'honneur fait toute la valeur de la vie. Bien que soit troublante pour le cœur la présence de Mme Petlioura, je continuerai à prendre part de toutes mes forces, aux justes paroles clamées par votre voix. »

Quant aux 80 témoins qui avaient répondu « présent » à mon appel, je n'en fis entendre aucun.

L'avocat général Raynaud avait en effet, dans sa loyauté, cité trois personnalités de l'émigration russe : M. Goldstein, célèbre avocat de Léningrad, qui avait été le défenseur de Tolstoï, témoignant au titre de pré-

d'être, risquait de leur apparaître fastidieuse.

Déjà ma décision était prise avec une rapidité telle que j'en fus stupéfait. Je me levai pour déclarer qu'afin que l'on pût commencer à plaider sur-le-champ, je renonçais à mes 80 témoins. 80 témoins, la plupart « rescapés » des pogromes de Petlioura, dont certains étaient venus des Etats-Unis, du Canada, de l'Uruguay ou de l'Argentine, pour faire à la Cour le récit de leurs souffrances et du massacre de leurs enfants, pour apporter le témoignage de leurs bras mutilés et de leurs jambes brisées. 80 témoins, impatientes de réclamer justice aux représentants de la capitale du pays du droit humain.

Si le discours rentré d'un homme public, la plaidoirie rentrée d'un avocat sont communs sujets de dérision, de telles dépositions rentrées avait le caractère d'un sacrilège. Je le ressentais profondément, mais j'avais à choisir et j'avais choisi.

Il ne me resta plus après, dans un court appel aux jurés, véritable acte

de foi dans la justice du peuple français, qu'à resumer à larges traits ce que nous venions d'entendre, à rapporter qu'en Ukraine, dans les longues nuits d'hiver, lorsque les petits enfants ne dormaient pas, les mères en les berçant leur disaient : « Depechetoï de t'endormir. Sans quoi remoura va venir » et je conclus en quelques mots, après avoir évoqué la Révolution française dont aucun nomme vivant ne peut dire qu'il n'est plus ou moins le fils : « Qu'il sorte dore et cet homme qui porte sur son front comme un sceau terrible toute la tragédie d'un peuple ! Vous êtes aujourd'hui, Messieurs, responsables au prestige de notre nation et des milliers de vies humaines qui dépendent au verdict de la France. »

Si je n'avais pas été entendu, la France n'eût plus été la France ; Paris n'eût plus été Paris.

Après l'acquiescement, il fut question d'éditer ma plaidoirie avec des dessins originaux de Lucien Laforge. Le projet ne se réalisa pas, mais ce que Einstein m'avait envoyé une préface que je publie ci-dessous pour la première fois.

« Le procès Schwartzbard a démontré que le peuple français est resté fidèle à ses nobles traditions et qu'il est toujours le champion des droits de l'homme. Sa justice est toujours saine, chevaleresque, sensible et sait se libérer de la lettre inflexible des textes.

« Le jury parisien l'a illustré une fois de plus dans cette affaire où il avait cependant à juger un acte qui tombait nettement sous le coup de la loi pénale.

« En inspirant sa décision des événements tragiques qui ont entouré cette affaire et qui dépassent singulièrement le geste lui-même de l'accusé, les juges populaires ont fait triompher le vrai droit. Aussi le verdict d'absolution a-t-il été un hommage rendu à la pensée universelle et à l'esprit même de la loi.

« La gratitude de tous les juifs et de tous les hommes imbus de l'idée de justice et d'humanité doit être à jamais acquise aux juges de Schwartzbard et au peuple français dont ils sont l'émanation.

« C'est avec une joie profonde et reconnaissante que je salue Maître Torrès, qui, dans sa plaidoirie magistrale, toute vibrante d'humanité et de justice, a élevé à la cause du droit un monument que le temps ne laissera pas périr. »

EINSTEIN.
C'est le seul écrit d'Einstein qui soit à ma portée.

Après le procès des "Nouveaux Maîtres"

Le Recueil Dalloz, qui reproduit et commente chaque semaine les décisions judiciaires présentant un intérêt pour la jurisprudence, publie dans son numéro du 26 février 1958, sur l'affaire des « Nouveaux Maîtres », une importante étude de MM. Gérard LYON-CAEN, professeur à la Faculté de Droit de Dijon, et Pierre LAVIGNE, professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg.

Après avoir rappelé le procès qui opposait notre Mouvement aux producteurs du film antisémite « Les Nouveaux Maîtres », qui entendaient faire combler par le M.R.A.P. le déficit de leur mauvaise affaire, les deux commentateurs écrivent notamment :

DROIT DE CRITIQUE...

« Les créateurs de l'œuvre cinématographique bénéficient de la liberté d'expression, sous réserve de se plier aux exigences de la censure. Réciproquement, et dès l'instant où le film est livré au public, les tiers jouissent de la liberté de critique. Cette liberté de critique appartient aux critiques professionnels qui écrivent dans la presse. Mais, au moins implicitement, elle appartient aussi au public lui-même : en applaudissant ou en sifflant le film, en assistant à la projection ou en s'en détournant, le public manifeste son opinion. La liberté de critique existe également au profit des corps et associations... »

« Il n'est guère douteux qu'une association dont l'objet social est de poursuivre les manifestations de racisme et d'antisémitisme, peut s'en prendre à un film en fonction de ses propres critères et dénoncer dans ce film une tendance raciste. On ne voit pas pourquoi elle ne pourrait pas alerter ses adhérents, faire des demandes auprès des exploitants, voire organiser une manifestation (bien entendu sous réserve des pouvoirs de police de l'autorité locale). Le fait que le film ait reçu le visa de censure est en soi indifférent ; en effet, on pourrait peut-être hésiter s'il s'agissait de poursuites pénales contre le film : le fait que le film ait été autorisé par les autorités de censure pourrait, à la rigueur, être invoqué comme fait justificatif. Mais ce qui est en cause

ici n'est pas la conformité des films aux lois pénales, mais le libre exercice de la critique, lequel doit être admis sur tous les terrains et pas seulement sur celui de l'esthétique formelle. Il y a une critique du contenu des œuvres que personne n'a jamais prétendu interdire. »

...ET BOYCOTTAGE

Examinant ensuite un autre aspect du problème, ils poursuivent :

« A vrai dire, l'attitude du Mouvement contre le racisme participe à la fois de la critique et du boycottage. Sous le second aspect c'est au film envisagé comme l'objet d'une activité commerciale qu'il s'en prend... »

« En incitant ses adhérents à boycotter le film — en insistant auprès des directeurs de salles pour qu'ils ne le projettent pas, — il a effectivement eu recours à une sorte de mise à l'index, mais qui ne tendait pas à la défense d'une profession. Aussi bien n'est-il lui-même ni une entente économique, ni un syndicat.

« C'est qu'au delà des conflits du travail et des conflits de la concurrence commerciale il y a des conflits de type idéologique, auxquels la mise à l'index peut trouver à s'appliquer. C'est même là l'origine historique du procédé : ce sont les groupements religieux qui ont les premiers mis en garde leurs membres contre telle publication, tel spectacle, telle lecture. Ils n'engagent pas, ce faisant, leur responsabilité. On peut inférer de là que la mise à l'index est un procédé licite de défense pour tout groupement désintéressé, à condition évidemment que ce procédé soit mis au service du but poursuivi par ce groupement, but présumé légitime... »

« Le boycottage d'un film n'est pas le boycottage d'un concurrent ou des produits d'un adhérent qui ne joue pas le jeu, par un groupement professionnel ; c'est, comme le boycottage d'un livre ou d'un journal, un geste d'inspiration essentiellement idéologique, et seulement par ricochet à conséquences commerciales pour le producteur. »

On voit par ces brèves citations toute l'importance, du point de vue juridique, comme du point de vue antiraciste, de l'arrêt rendu en faveur du M.R.A.P. par la Cour d'Appel de Paris.